



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*01

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en
matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception:

6/08/2012

Dossier complet le:

21/08/2012

N° d'enregistrement:

F05212 P0016

1. Intitulé du projet

Travaux de réhabilitation de l'alimentation en eau potable du SIAEP
de la Région de Guéméné Penfao depuis la ville de Redon

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SIAEP de la région de Guéméné Penfao

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

M. Fabrice SANCHEZ

RCS / SIRET

1254140018721000191

Forme juridique

Joignez à votre demande le document GERFA n° 14734*01

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
18- Installation d'aqueducs et de canalisations d'eau potable dont le produit du diamètre extérieur par la longueur est compris entre 500 et 2000 m ² .	Diamètre extérieur x Longueur ~ 855 m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Mise en place d'une canalisation d'eau potable et d'une station de pompage pour sécuriser l'alimentation en eau potable de la collectivité

4.2 Objectifs du projet

Assurer la continuité de la distribution de l'eau en cas de sécheresse ou de problème d'exploitation sur l'usine de production d'eau potable de Mairéac

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Durée des travaux = 14 semaines (Pose de la canalisation)

Durée des travaux = 12 semaines (Rou forçement du pompage)

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Interventions ponctuelles d'entretien des ventouses sur les canalisations,
Interventions ponctuelles exceptionnelles en cas de casse de la canalisation
Opérations de maintenance régulières sur les stations de pompage.

Nécessité de réaliser la pose de la canalisation en période d'étiage

4.4.1. A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Aucune

4.4.2. Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

4.5. Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération. Préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Canalisation de 2416 ml en diamètre 315 mm	Station de pompage de 100 m ³ /h
355 ml en diamètre 200 mm	
400 ml en diamètre 50 mm	

4.6. Localisation du projet

Adresse

Coordonnées géographiques¹

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Pour les rubriques 5° a), 6° b), et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ :

Long. 2° 05' 00" 9 Lat. 47° 38' 53" 3

Point d'arrivée :

Long. 1° 55' 41" 8 Lat. 47° 39' 59" 6

Communes traversées :

S^t Nicolas de Redon
Aversac
Mansérac

4.7. S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant?

Oui



Pour partie

Non



4.7.1. Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact?

Oui



Non



4.7.2. Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

/ /

4.8. Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux?

Oui



Non



Si oui, de quels projets se compose le programme ?

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1. Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Zone inondable de la viabilité + voiries

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui



Non



- Aucun document n'a fait l'objet d'une évaluation environnementale.
Saint-Nicolas de Redon :

- POS approuvé le 25/03/1998

Avezac : POS approuvé le 19/06/1997
 modifié le 18/05/2000

Assurac : Aucun document. PLU en cours d'élaboration.

Si oui, intitulé et date d'approbation :
 Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33^e à 37^e, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

52. Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sauvete de protection des monuments historiques - Tour St Sauveur (Redon)
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Marais de Vilaine FR 5263001 (Voir ANNEXE)
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque inondation (Voir ANNEXES)
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?

dans un site inscrit ou classé ?

Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :

d'un site Natura 2000 ?

d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?

Oui Non Lequel et à quelle distance ?

*Marais de Vaine FR 53 00002
(Voir ANNEXES)*

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé (est-il) susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	No n	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>Implantation de l'ouvrage (canalisation) sous chemin existant. Emprise temporaire des travaux entre 5m et 10m sur le bas côté. Aucune incidence à long terme</i>
Milieu naturel Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>Incidence ponctuelle pendant la durée des travaux sur la zone de 5m situées au bordure du chemin de ballage</i>
Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Sécurisation du réseau d'alimentation en eau potable.

6.2. Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi :

La réaménagement du réseau AEP est d'utilité publique, une demande expresse du comité sécheresse.
 La canalisation sera implantée sans chemin existant afin de limiter au maximum les incidences sur le milieu naturel (bas-côtés).
 Même si l'emprise de travaux sera réduite au maximum (5 à 10 mètres des incidences physiques en place travaux ne peuvent être exclues sur le milieu naturel ou pour les riverains (bruit). Pour limiter au maximum les incidences, des mesures seront prises en phase chantier : mise en conservation de la couche de terre superficielle, balisage de l'emprise de travaux, réglé de engins ports et week-end, intervention en période favorable (septembre), hors période

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

INcidENCE ENTièrement LIMITEE Et TEMPORAIRE
 PAS D'INcidENCE PERMANENTE

	Objet
<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
<input type="checkbox"/>	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire :

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Cartes PPRi 44 / PPRi bassin Aval Vilaine ————— 5.2

Carte site NATURA 2000 Matass Vilaine / Carte ZCS _____ 5.2

Carte zone humide nationale _____ 5.2

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Nantes

le

24 Août 2012

Signature

IP Le Président


